

## BUDGET DE 1996 ET PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1997

14.1 Le Comité scientifique a pris note d'une demande du SCAF selon laquelle il devrait d'une part, attribuer un ordre de priorité à ses divers postes budgétaires et d'autre part, garder à l'esprit le fait que le SCAF souhaite que la croissance réelle soit nulle. Le Comité scientifique a procédé à l'examen de son budget à la lumière de cette demande.

14.2 Toutefois, vu l'ampleur croissante des travaux imposés au Comité scientifique s'il veut fournir le meilleur avis scientifique à la Commission, celui-ci a jugé qu'il n'était pas réaliste d'espérer, dans l'objectif d'une croissance réelle nulle dans l'ensemble du budget de la CCAMLR, que le budget du Comité scientifique reste stable.

14.3 Le Comité scientifique a rappelé à la Commission qu'en fait, le budget du Comité scientifique ne s'élevait à présent qu'à 7,5% du budget total de la CCAMLR et que ce pourcentage était stable, voire en légère baisse, depuis 1989 (figure 1 de l'annexe 6).

14.4 De plus, le Comité scientifique a noté qu'en 1996, les réunions du WG-EMM et du WG-FSA comptent 83% du budget total, et qu'il ne peut favoriser l'une de ces réunions aux dépens de l'autre sans l'avis explicite de la Commission.

14.5 Le budget et les notes afférentes figurent à l'annexe 6. Pour 1996, des dispositions ont été prises pour pourvoir aux réunions du WG-EMM, du WG-FSA, du sous-groupe sur les méthodes de contrôle et de celui sur les statistiques. Pour 1997, des dispositions sont également prises pour que la CCAMLR contribue au Symposium sur la biologie des euphausiidés (paragraphe 4.24) et pour la publication du "Guide de l'approche de gestion de la CCAMLR".

14.6 En ce qui concerne le poste "Déplacements du secrétariat", le Comité scientifique s'est penché sur la possibilité d'une réduction des dépenses, au cas où la réunion du WG-EMM aurait lieu à Hobart. Toutefois, fidèle à l'avis qu'il avait prodigué les années précédentes, il a souligné les bénéfices inestimables que pourrait tirer la CCAMLR de voir son image de marque tant scientifique que politique rehaussée dans le pays où se tiendrait cette réunion. Les travaux du Comité scientifique ont bénéficié de la participation à ces réunions de scientifiques qui, autrement, n'auraient peut-être pas été en mesure d'y assister. Par ailleurs, les Etats membres dans lesquels se déroule la réunion profitent également d'avantages importants et n'ont pas à supporter les frais de déplacement de leurs scientifiques. En général, les dépenses encourues par les Membres sont moins élevées que si la réunion se tenait à Hobart. Pour finir, s'il convient d'envisager de réduire les dépenses associées à ces réunions,

le Comité scientifique demande à la Commission d'examiner si la présence du secrétaire exécutif aux réunions des groupes de travail est nécessaire, étant donné que la fonction du secrétariat est d'apporter un soutien technique à ces réunions.

14.7 Le Comité scientifique a recommandé d'inclure un certain nombre de questions supplémentaires dans le budget de la Commission, parmi lesquelles on notera par ordre d'importance : l'embauche d'un analyste chargé des données d'observation, l'achat d'un poste de travail rapide, la publication des carnets de pêche des observateurs scientifiques, la publication d'une version révisée du *Bulletin statistique* et l'installation d'un site WWW au secrétariat. Les explications et le détail des frais associés à ces postes figurent à l'annexe 6.

14.8 Le Comité scientifique a éprouvé des difficultés à établir un ordre de priorité, notamment en ce qui concerne ses groupes de travail et les trois premiers points cités au paragraphe 14.7. Il a estimé que ses groupes de travail et ces trois questions revêtaient la même importance vis-à-vis de ses travaux. Si l'un des postes ne se voyait pas attribuer de fonds, les travaux du Comité scientifique en pâtiraient directement et la qualité de ses avis en souffrirait. Le Comité scientifique a toutefois indiqué qu'il serait heureux que la Commission établisse elle-même un ordre de priorité dans le budget intégral de la CCAMLR.

14.9 Il a été souligné que l'approche suivie par le Comité scientifique, notamment en matière de gestion dans des conditions d'incertitude, d'approche relative à l'écosystème et de placement des observateurs scientifiques, avait été dictée par les initiatives de la Commission. Ces nouvelles approches sont celles qui exigeront des ressources supplémentaires.

14.10 Le Comité scientifique a également attiré l'attention de la Commission sur l'immense bénéfice qu'il dérive des nombreux travaux effectués par divers scientifiques pour le compte de la CCAMLR. En effet, il serait très coûteux de devoir rémunérer des experts.